

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1630

Artikel: Libre circulation : un vote de rupture
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013373>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Faut-il poursuivre une concordance creuse? comment tenir nos engagements? comment reprendre l'offensive? comment préparer l'avenir? Aucune de ces questions n'est simple; toutes appellent une réflexion stratégique sans préjugé.
Par une série d'articles, Domaine Public lance un débat qui ne peut plus être éludé.

partis, égare son sens et son utilité

suelle où les conflits ne sont pas exacerbés; elle réclame un langage commun qui soit compris et reconnu de tous; elle ne peut se développer qu'entre des formations dont les objectifs ne sont pas diamétralement opposés; elle a besoin d'un centre fort. On sait combien la Suisse d'aujourd'hui est loin de telles exigences. Nous sommes dans une société d'affrontements socio-économiques

violents; nous vivons dans une communication et des positionnements durablement polarisés; nous constatons chaque jour davantage que l'intersection entre le projet UDC et le projet socialiste se résume à l'ensemble vide.

Au sortir des dernières élections fédérales, les partis gouvernementaux ont affirmé: nous ne sommes d'accord sur rien, sauf sur notre volonté d'être ensemble au pou-

voir. Cette équation n'est pas tenable. En 1959, la concorde résultait de convergences politiques. En 2003, elle a pour mission de masquer l'absence du moindre accord. Cette concorde purement arithmétique cumule les défauts: elle ne pacifie nullement l'usage de la démocratie directe; elle n'assure pas la légitimité d'un Conseil fédéral déchiré; elle n'est d'aucune efficaci-

té pour orienter un pays qui reste paralysé par des forces et des visions contradictoires; elle ne permet pas l'émergence d'une alternative aux blocages actuels. Mais au fait, s'agit-il encore de concorde? Cette addition de positions inconciliables n'est-elle pas plutôt la preuve qu'elle a disparu et qu'il est temps de changer de paradigme?

François Cherix

Libre circulation

Un vote de rupture

Les délégués de l'Union démocratique du centre ont clairement décidé, à La Chaux-de-Fonds, de soutenir le référendum des Démocrates suisses contre l'arrêté fédéral étendant aux nouveaux pays membres de l'Union européenne l'accord sur la libre circulation des personnes. C'est un sujet particulièrement sensible qui a poussé l'Union syndicale à obtenir des mesures d'accompagnement (commissions tripartites de surveillance, inspecteurs subventionnés par la Confédération, extension des conventions collectives). Subsistait pourtant la crainte d'un dumping salarial, nourrie dans les zones frontières par la pleine entrée en vigueur des bilatérales I, soit la libre circulation pour les travailleurs des pays voisins.

L'enjeu est de taille. Plus que pour Schengen-Dublin qui focalise toute l'attention. Car l'adhésion à Schengen est une demande de la Suisse, elle serait, en cas de refus populaire, retirée; tous les pays de l'Union européenne ne font d'ailleurs pas partie de Schengen. Ce refus serait un coup de frein au rapprochement avec l'Union européenne, une défaite intérieure sérieuse du Conseil fédéral, dommageable mais c'est tout. En revanche, l'accord sur la libre circulation remettrait en cause les bilatérales I. Ce serait une rupture avec le droit entré en vigueur; les dégâts intérieurs et extérieurs seraient considérables. La Suisse aurait choisi l'isolement total. Elle renoncerait même au pragmatisme des bilatérales.

Question lancinante. Un parti qui prend une telle position, un parti aussi peu soucieux de l'intérêt national a-t-il sa place au gouvernement?

Christoph Blocher

La recette d'un pays riche

Dans une interview accordée au *Figaro* (6 janvier 2005), Christoph Blocher explique en quelques lignes les causes de la prospérité économique suisse. Pays pauvre, sans ressources naturelles, nous avons réussi à devenir un des pays les plus riches du monde grâce à un système qui restreint l'interventionnisme de l'Etat. Interprétation inexacte, car si l'Etat s'est montré faible, sauf dans certains secteurs surprotégés comme l'agriculture, c'est qu'il ne voulait ou ne pouvait bousculer des priviléges de notables, des monopoles locaux, des protections contre les OPA venues de l'étranger. Aujourd'hui encore, le marché intérieur suisse ne se met en place que laborieusement et en partie sous pression de l'Union européenne. La Suisse n'était libérale que pour le droit d'exporter sans entrave et pour la libre circulation des capitaux que réclamait sa forte position bancaire. C'est un paradoxe de voir un parti qui se veut gardien des traditions suisses fonder son ultralibéralisme sur une lecture erronée de l'économie suisse qui était cartellisée et d'origine corporatiste.

En revanche, on n'est plus dans le domaine du paradoxe mais dans celui de l'inacceptable, lorsqu'un conseiller fédéral s'exprimant dans un journal étranger prend le contre-pied de la politique stratégique du gouvernement auquel il appartient.

ag

«Je ne suis pas contre l'Union européenne, déclare Christoph Blocher au *Figaro*, je pense seulement que la Suisse ne doit pas y entrer. Il faut que nous gardions notre liberté de décision. Si nous entrons dans l'UE, les autres décideront pour nous.»